

Première réunion du Conseil exécutif

Apia, Samoa
10-11 septembre 2018

PROE/EB 01/DT.10.3.3
Page 1

POINT 10.3.3 DE L'ORDRE DU JOUR : Fonds pour l'environnement mondial (FEM) – 7^e Cycle de reconstitution – Document-cadre de programme pour les Iles (DCP)

Objet

1. Informer le Conseil exécutif de l'initiative du groupe du Pacifique du FEM visant à développer un programme de financement pour les PÉID dans le cadre du domaine d'intervention relatif aux déchets et aux produits chimiques du 7^e cycle de reconstitution.
2. Solliciter l'approbation de la part du Conseil exécutif pour le soutien technique continu apporté par le Secrétariat au groupe de pays du Pacifique du FEM grâce à l'élaboration d'un document-cadre de programme (DCP) constituant un élément déterminant pour avancer sur la voie d'un Pacifique sans pollution, tel qu'adopté dans le cadre du projet Pacifique plus propre 2025.

Contexte :

3. Les besoins et les défis auxquels les PÉID doivent faire face en matière de produits chimiques et de déchets sont uniques. L'isolement géographique et la séparation, la dépendance vis-à-vis des produits importés et le manque d'infrastructures de gestion des déchets rendent la situation complexe et nécessitent le développement d'interventions spécifiques et de solutions adaptées aux besoins des pays et de la région.
4. Bien que la gestion des déchets soit un problème environnemental crucial pour la région, la région du Pacifique n'a bénéficié que d'un projet de grande envergure dans le cadre de l'ancien domaine d'intervention relatif aux POP (aujourd'hui déchets et produits chimiques). Le projet (Alliance océanienne pour la durabilité du FEM - FEM ID 4066) a été approuvé dans le cycle 4 du FEM. Il est mis en œuvre conjointement par ONU Environnement et la FAO, et exécuté par le PROE. Ce projet est en voie d'achèvement et a permis de tirer de précieux enseignements et de développer de solides bases.
5. Pour poursuivre ces travaux, l'agence ONU Environnement travaille de concert avec le PROE à l'élaboration du programme pour le cycle du FEM7. Au cours de la consultation préalable de dix des pays insulaires du Pacifique cibles en mars 2018, les participants sont convenus de la nécessité de développer un programme FEM7 et de distribuer un document de réflexion lors de la réunion du groupe du Pacifique à Da Nang au Vietnam.

6. Le Secrétariat s'est ensuite allié avec ONU environnement pour élaborer et distribuer un document de réflexion pour le groupe du Pacifique tel que cela avait été demandé basé sur une approche régionale et programmatique. Le nouveau programme à élaborer qui sera présenté pour approbation dès que possible lors du cycle FEM 7 doit veiller à ce que les PÉID réunissent les fonds nécessaires pour mettre en œuvre une série d'actions à fort impact dans les régions du Pacifique, des Caraïbes, de l'Atlantique, de l'océan Indien, de la mer Méditerranée et de la mer de Chine méridionale. Le groupe de pays du Pacifique au Vietnam a approuvé le développement d'un DCP pour le projet Pacific Child.

« Pacific Child Project » (Projet pour les enfants du Pacifique) :

7. Des projets pour les enfants du Pacifique seront développés pour chaque région, en vertu du document-cadre de programme.
8. Quatre composantes ont été proposées pour le projet Pacific Child : trois régionaux et un national qui se concentrent sur la production de résultats dans des domaines prioritaires essentiels au niveau local. Ces domaines sont les suivants :
- Gestion des connaissances et sensibilisation/communications**, (en améliorant la gestion des données en matière de déchets et de produits chimiques et gestion des connaissances).
 - Renforcer les **cadres politiques**, (en mettant en place des règlements efficaces sur les déchets et les produits chimiques et des instruments économiques complémentaires).
 - Transfert de technologie et promotion des meilleures pratiques**, (incluant des activités concrètes pour traiter les priorités nationales)
 - Le renforcement des capacités institutionnelles** visera à renforcer les établissements d'enseignement professionnel, secondaire et supérieur dans les pays insulaires du Pacifique.
9. Les tableaux suivants présentent les priorités nationales définies pendant la consultation de mars 2018, lors de laquelle les plastiques et les microplastiques ont été identifiés comme étant une priorité transversale pour tous les pays insulaires du Pacifique.

Tous les PIP	Les plastiques et microplastiques
Îles Cook	Les déchets électroniques élargis pour inclure les autres produits recyclables
ÉFM	L'élimination, le traitement, les taxes - huile usée, déchets électroniques
Fidji	Déchets solides résiduels - mise en décharge
Kiribati	Les huiles usées, les plastiques
Nioué	Les décharges
PNG	Polluants organiques persistants (mercure)
Tuvalu	Déchets solides résiduels - mise en décharge
Tonga	Mercure
Samoa	Déchets solides résiduels - mise en décharge
Îles Salomon	Les déchets électroniques

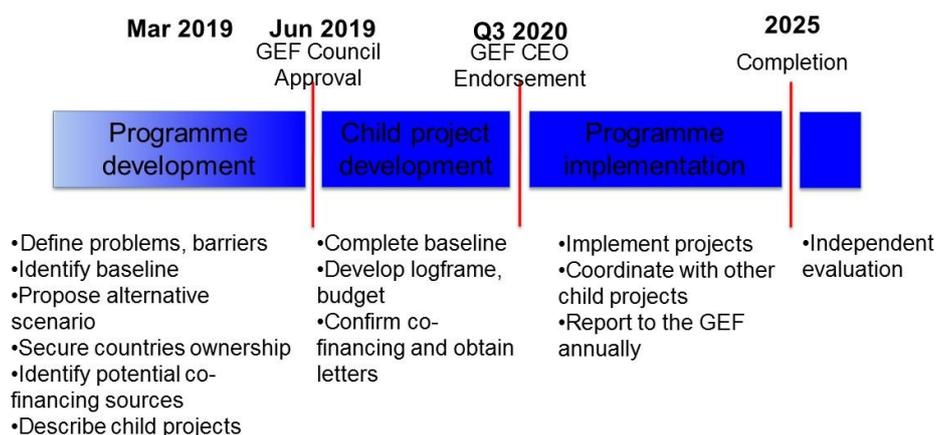
* Priorités pour les îles Marshall, Nauru, les Palaos, et le Vanuatu, encore à définir.

10. L'intervention du FEM sera de nature marginale et viendra en complément des réalisations et activités des autres initiatives financées par les donateurs. Parmi ces opportunités, des possibilités de travail sur la réhabilitation des décharges, les infrastructures de gestion des déchets et la création d'un recyclage national. Le projet fournira la coordination nécessaire et se poursuivra sur le long terme au-delà du projet lui-même.

11. Afin que le concept du projet soit prêt à être présenté au deuxième programme de travail du FEM7 (mai 2019), le calendrier suivant doit être respecté :
- D'ici septembre 2018 - Achèvement du document-cadre de programme incluant la consultation des PÉID des Caraïbes et de l'océan Indien ;
 - D'ici fin décembre 2018 - approbation du document-cadre (via les lettres d'approbation des PFO) ;
 - Le DCP et les projets destinés aux enfants définis pour chaque région seront ensuite soumis pour examen par le Secrétariat du FEM et les membres du Conseil du FEM ;
 - Mai 2019 - document-cadre de programme examiné par le Conseil du FEM.
 - D'ici septembre 2020 - Phase de préparation du projet (détails des projets spécifiques pour les enfants à confirmer - il est prévu que le projet destiné aux enfants de la région du Pacifique sera entièrement préparé et présenté au Directeur général dans le délai habituel de 12 -18 mois comme pour la plupart des projets de grande envergure) ; et

Diagramme 1 : Calendrier du FEM7 de l'élaboration à la fin du programme

GEF7 Timelines



Recommandations :

12. Le Conseil exécutif est invité à :
- **prendre acte** de l'initiative du groupe du Pacifique du FEM visant à développer un programme de financement pour les PÉID dans le cadre du domaine d'intervention relatif aux déchets et aux produits chimiques du 7^e cycle de reconstitution ;
 - **approuver** le soutien technique continu apporté par le Secrétariat au groupe du Pacifique du FEM grâce à l'élaboration d'un document-cadre de Programme (DCP) constituant un élément déterminant pour avancer sur la voie d'un Pacifique sans pollution, tel qu'adopté dans le cadre du projet Pacifique plus propre 2025.
 - **encourager** la collaboration avec tous les partenaires pertinents, en particulier les PIP et ONU Environnement pour l'élaboration du document-cadre du programme et du projet pour les enfants du Pacifique afin qu'ils soient soumis au Conseil du FEM en vue d'obtenir un financement dans le cadre du cycle de financement du FEM7.